

Communiqué

Le 28 août 2012

Appel à tous les jeunes cinéastes de l'Ontario!

Un concours de vidéo vise à sensibiliser le public à la protection de la vie privée et aux médias sociaux

TORONTO, le 28 août 2012 /CNW/ - La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, Ann Cavoukian, lance aujourd'hui un concours de vidéo visant à encourager l'adoption de meilleures habitudes à l'égard de la protection de la vie privée et des médias sociaux auprès des personnes qui aiment passer du temps en ligne.

Le concours de vidéo [Make the Right Choices](#) appuyant le concept de *Protection intégrée de la vie privée*, invite les jeunes cinéastes de l'Ontario à produire une courte vidéo visant à informer les Ontariens et les personnes du monde entier de l'importance de protéger leur vie privée et de la façon de faire les bons choix en ligne.

« L'utilisation des médias sociaux peut être une activité très agréable, mais la perception qu'ont les gens de leur vie privée est très éloignée de la réalité; ces personnes n'ont pas conscience des répercussions potentielles. Elles peuvent être congédiées pour ce qu'elles affichent en ligne, faire souffrir d'autres personnes en partageant des renseignements de façon inappropriée ou en ayant recours à la cyberintimidation, et interagir sans le savoir avec des prédateurs parce qu'elles pensent que les médias sociaux sont protégés. Ils ne le sont pas - vous ne l'êtes pas! Une erreur ou une mauvaise décision peut avoir de graves répercussions sur vous, sur votre famille, sur vos études, voire sur votre future carrière », a déclaré la commissaire Cavoukian. « J'espère que ce concours stimulera l'imagination de jeunes artistes qui réussiront à concevoir des messages éducatifs débordant de créativité. »

La *Protection intégrée de la vie privée*, initialement mise au point par la commissaire dans les années 1990, vise à intégrer la protection de la vie privée dans les normes de conception des technologies de l'information, les pratiques organisationnelles et les architectures des systèmes réseautés afin de parvenir à une protection la plus rigoureuse possible. Ce concept continue de prendre rapidement de l'ampleur dans le monde entier. Il a été reconnu comme la norme internationale en matière de protection de la vie privée et a été traduit dans 25 langues. Les participants au concours sont invités à intégrer l'un des [sept principes fondamentaux de la Protection intégrée de la vie privée](#) dans leur soumission.

« Il n'est jamais trop tôt pour apprendre les avantages de la *Protection intégrée de la vie privée* afin de protéger la vie privée de façon avantageuse pour toutes les parties intéressées - de manière à allier médias sociaux et confidentialité », a ajouté la commissaire. « L'objectif de notre concours est de rappeler aux gens d'utiliser judicieusement les sites de médias sociaux - soit de diffuser des renseignements avec précaution, en tenant compte des risques potentiels. »

Prix du concours

- **1^{er} prix** : MacBook Pro de 15 po avec affichage Retina et Adobe Premier Pro;
- **2^e prix** : appareil photo réflex mono-objectif Nikon D3100;
- **3^e prix** : iPod Touch de 32 Go;
- **Choix du public** : iPod Touch de 8 Go



Détails du concours

- S'adresse à tous les résidents de l'Ontario âgés entre 18 et 30 ans
- Matériel original de 12, 27 ou 60 secondes
- Les vidéos doivent viser l'une des quatre catégories suivantes :
 - Garder le contrôle des médias sociaux (Stay in Control of Social Media);
 - Ne pas céder à la cyberintimidation (Don't be a Cyber-bully);
 - Se méfier des inconnus (Stranger Danger);
 - Éviter d'être congédié (Don't Get Fired);
- Intégrer l'un des [sept principes fondamentaux de la Protection intégrée de la vie privée](#)
- Le concours se termine le 30 novembre 2012 à 23 h 59, heure de l'Est.

Pour obtenir tous les détails et les règlements du concours, veuillez consulter le site www.makerightchoices.ca (en anglais).

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée (CIPVP)

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée est nommé par l'Assemblée législative de l'Ontario, dont il relève également, et est indépendant du gouvernement actuellement élu. Le mandat du commissaire comprend la supervision des dispositions relatives à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, ainsi que de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, qui s'applique à la fois aux responsables de l'information sur la santé dans les secteurs public et privé. L'un des volets centraux du mandat du commissaire consiste à renseigner le public sur les questions touchant l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

SOURCE : Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario

Renseignements:

Relations avec les médias :

Anne-Marie Tobin

Spécialiste des relations avec les médias

Ligne directe : 416 326-3939

Cell. : 416 873-9746

Numéro sans frais : 1 800 387-0073

media@ipc.on.ca